



PLAN LOCAL DE PRÉVENTION DES DÉCHETS MÉNAGERS OU ASSIMILÉS

DISPOSITIF D'ACCOMPAGNEMENT
POUR LES COLLECTIVITÉS ADHÉRENTES





LE MOT DU SYCTOM

Lauréat de l'appel à projet "Territoires zéro déchet zéro gaspillage" en 2015, le Syctom, l'agence métropolitaine des déchets ménagers, souhaite accroître son rôle de soutien auprès des collectivités adhérentes pour accélérer la transition écologique et participer au développement d'une politique ambitieuse de réduction des déchets sur son territoire. Il propose aux collectivités de les accompagner dans l'élaboration et l'animation de leurs programmes locaux de prévention des déchets ménagers et assimilés (PLPDMA).

QUELS BÉNÉFICIAIRES ?

Ces interventions visent en priorité les Établissements Publics Territoriaux (agents et élus), en charge de l'élaboration du PLPDMA, et dans une moindre mesure, leurs partenaires, les associations et les habitants.

QUEL ACCOMPAGNEMENT ?

Le Syctom propose un accompagnement en format coaching, l'objectif étant d'aider la collectivité à la réalisation de son programme local de prévention des déchets ménagers et assimilés en cohérence avec son contexte territorial. Il se concrétise via des modules de formations correspondant à une demi-journée d'intervention au sein de la collectivité.

Le présent catalogue recensant les différentes interventions reprend le nouveau cadre législatif et réglementaire applicable aux PLPDMA. Il s'adresse à tous les territoires concernés par cette obligation, quel que soit leur niveau d'avancement dans la mise en œuvre de leur politique de prévention. L'objectif de pouvoir répondre à tous les besoins et ainsi, proposer des accompagnements personnalisés.

Il est composé de deux parties complémentaires :

- Partie 1 - Conduire un projet de PLPDMA : tous les aspects méthodologiques nécessaires et/ou obligatoires à respecter pour élaborer et mettre en œuvre un programme de prévention.
- Partie 2 - Approfondir une thématique de la prévention : modules d'accompagnement sur des thématiques précises fixées par la réglementation et les documents de planification nationaux.

PRÉSENTATION DU CATALOGUE

FICHE TYPE



PRÉ REQUIS

Niveau d'avancement nécessaire pour la réalisation du module.



FORMAT

Le module proposé sera soit un soutien méthodologique soit une animation.



DURÉE

La durée des interventions sera d'une 1/2 journée pour chacun des modules proposés dans le catalogue. Cette durée concerne uniquement l'intervention du consultant au sein de la collectivité et ne prend pas en compte les échanges téléphoniques préalables.



PUBLICS

Il sera précisé pour chaque fiche le public cible prioritaire du module mais cela reste une indication et non une obligation. Les personnes conviées aux réunions de travail restent à l'appréciation de la collectivité.

OBJECTIFS

Cet item fixe les objectifs poursuivis par le module.

CONTENUS

Il est précisé dans cette partie les éléments et axes de travail qui seront abordés lors du module. Ce contenu peut être adapté et précisé en fonction du contexte de la collectivité lors des échanges téléphoniques préalables prévus pour préparer les interventions.

LIVRABLES

A l'issue de chaque module, des documents pourront être remis à la collectivité selon l'objectif fixé. A minima, les consultants transmettront à la collectivité une feuille de route, document retraçant le contenu du soutien apporté, l'état d'avancement et les prochaines étapes à réaliser.



MODULES CONNEXES

Il sera indiqué ici les connexions possibles vers les autres modules en lien avec l'aspect méthodologique ou la thématique traitée.

SOMMAIRE

1 - CONDUIRE UN PROJET DE PLPDMA

- 1.1 • Démarrer un PLPDMA sur son territoire
- 1.2 • Définir et organiser la gouvernance et la concertation du PLPDMA
- 1.3 • Établir un diagnostic du territoire
- 1.4 • Élaborer le pré-programme
- 1.5 • Rédiger les fiches actions
- 1.6 • Réaliser le bilan annuel du programme
- 1.7 • Animation d'un atelier thématique de mobilisation des acteurs et partenaires
- 1.8 • Animation d'un Copil ou d'une CCES
- 1.9 • Animation d'un forum

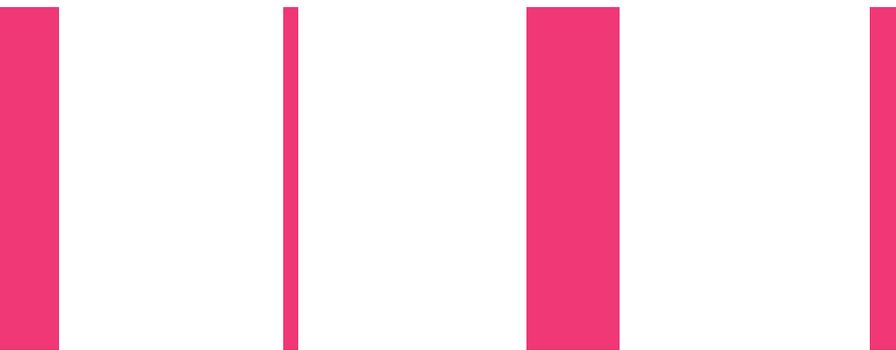
2 - APPROFONDIR UNE THÉMATIQUE DE LA PRÉVENTION

- 2.1 • Accompagner les acteurs publics du territoire à la mise en œuvre d'action éco-exemplaire
- 2.2 • Déployer un dispositif de sensibilisation auprès des différents publics du territoire
- 2.3 • Mettre en place une opération "Foyer Témoin"
- 2.4 • Animation d'une réunion d'information sur la fiscalité incitative
- 2.5 • Définir, mettre en place ou relancer une stratégie de lutte contre le gaspillage alimentaire sur son territoire
- 2.6 • Définir une méthode de mesure et de limitation du gaspillage alimentaire dans les restaurants collectifs publics du territoire
- 2.7 • Réaliser une opération de mesure du gaspillage alimentaire dans un restaurant collectif pilote
- 2.8 • Entretenir et relancer une action globale de promotion du compostage et de jardinage naturel
- 2.9 • Soutenir et favoriser le développement du réemploi et de la fonctionnalité
- 2.10 • Animation d'une réunion sur le réemploi et l'économie de la fonctionnalité et ses bénéfiques sur le territoire
- 2.11 • Déployer ou renforcer une opération "Stop-Pub"
- 2.12 • Encourager les pratiques d'achat et de consommation de produits durables
- 2.13 • Développer une stratégie de réduction des produits et déchets dangereux
- 2.14 • Élaborer une stratégie pour définir les potentialités de mise en œuvre d'une politique d'Écologie Industrielle et Territoriale
- 2.15 • Animation d'une réunion thématique sur l'Écologie Industrielle et Territoriale avec les partenaires intéressés par le développement d'une synergie territoriale
- 2.16 • Développer une action de réduction des déchets des entreprises

1

CONDUIRE UN PROJET DE PLPDMA

Du démarrage à l'adoption du PLPDMA, le Sycotom peut vous accompagner sur les différentes étapes méthodologiques essentielles à mettre en œuvre pour élaborer un programme local de prévention des déchets ménagers et assimilés.



- 1.1** • Démarrer un PLPDMA sur son territoire
- 1.2** • Définir et organiser la gouvernance et la concertation du PLPDMA
- 1.3** • Établir un diagnostic du territoire
- 1.4** • Élaborer le pré-programme
- 1.5** • Rédiger les fiches actions
- 1.6** • Réaliser le bilan annuel du programme
- 1.7** • Animation d'un atelier thématique de mobilisation des acteurs et partenaires
- 1.8** • Animation d'un Copil ou d'une CCES
- 1.9** • Animation d'un forum



MODULE 1.1

Démarrer un PLPDMA sur son territoire



PRÉ REQUIS

Aucun



FORMAT

Soutien
méthodologique



DURÉE

1/2 journée sur
place (1 crédit)



PUBLICS

Référents PLPDMA

OBJECTIFS

- Connaître et comprendre un PLPDMA
- Être en capacité de traduire les objectifs de la collectivité dans son programme
- Mobiliser et convaincre les élus et services de son territoire :
 - Mettre en valeur les bénéfices directs et indirects d'un projet de prévention
 - Construire un argumentaire adapté au contexte local et aux futurs acteurs
 - Décliner l'argumentaire en fonction des publics et contextes de diffusion du message

CONTENUS

- Échange téléphonique en amont pour discuter de l'état d'avancement sur le projet PLPDMA et des besoins
- Rencontre pour :
 - Le rappel du contexte normatif
 - La définition des outils et méthodes de mobilisation des élus et services
 - La construction d'un argumentaire en fonction des préoccupations des élus et services en interne (déchets, finances, environnement, social, communication...) : relecture et/ou aide à la rédaction
 - La prise en compte des contraintes, limites, opportunités et atouts propres à la collectivité

LIVRABLES

- Feuille de route
- Un argumentaire construit conjointement



MODULES CONNEXES 1.2 • 1.8

Définir et organiser la gouvernance et la concertation du PLPDMA



PRÉ REQUIS

Être en année 1 du PLPDMA



FORMAT

Soutien méthodologique



DURÉE

1/2 journée sur place (1 crédit)



PUBLICS

Référents PLPDMA

OBJECTIFS

- Définir le pilotage politique du PLPDMA
- Comprendre et définir les rôles et les responsabilités de chacun
- Constituer la CCES et son mode de fonctionnement propre au territoire
- Organiser le schéma de concertation du grand public

CONTENUS

- Échange téléphonique en amont pour discuter des éléments contextuels
- Rencontre pour :
 - Une aide à la définition et constitution de la gouvernance (rôle des différentes instances, taille, composition et configuration, rythmes de réunion, modalités d'animation, évolutions éventuelles au fil du temps)
 - Une proposition selon les usages internes d'un mode de concertation (définition technique, planification)

LIVRABLES

- Feuille de route, comprenant le schéma de gouvernance et agenda de concertation



MODULES CONNEXES 1.1 • 1.3 • 1.8

MODULE 1.3

Établir un diagnostic du territoire



PRÉ REQUIS

Être en année 1 du PLPDMA
Avoir défini et organisé la gouvernance du programme



FORMAT

Soutien méthodologique



DURÉE

1/2 journée sur place (1 crédit)



PUBLICS

Référents PLPDMA

OBJECTIFS

- Connaître et comprendre la nécessité du diagnostic territorial et de ses différents volets
- Savoir où et comment trouver les données pertinentes pour chacun des volets
- Savoir interpréter les données et les gisements d'évitement issus du diagnostic
- Pouvoir récapituler les constats majeurs et les confronter dans une matrice AFOM

CONTENUS

- Échange téléphonique en amont pour discuter des éléments contextuels
- Rencontre adaptée au degré d'avancement de diagnostic : rappel des objectifs et des contenus attendus d'un diagnostic, relecture des premières investigations avec l'animateur, sélection de contenu, aide méthodologique, analyse et mise en perspective...

LIVRABLES

- Feuille de route
- Outils élaborés conjointement (ex : matrice "acteurs/actions", exemples de cartographies, trames d'entretien...)



MODULES CONNEXES 1.2 • 1.4 • 1.7 • 1.8

Élaborer le pré-programme



PRÉ REQUIS

Être en année 1 du PLPDMA
Avoir réalisé le diagnostic territorial et élaboré sa matrice AFOM



FORMAT

Soutien méthodologique



DURÉE

1/2 journée sur place (1 crédit)



PUBLICS

Référents PLPDMA

OBJECTIFS

- Traduire les conclusions du diagnostic territorial et d'ateliers participatifs sous la forme d'objectifs chiffrés d'un programme
- Construire un outil d'aide à la décision
- Choisir les actions pertinentes en fonction de son territoire, des autres programmes du territoire et des objectifs régionaux et nationaux

CONTENUS

- Échange téléphonique en amont pour discuter des éléments contextuels et recevoir les éléments de diagnostics
- Rencontre pour :
 - La définition des objectifs de programme
 - Le listing des actions potentielles
 - La priorisation des actions potentielles en fonction des objectifs quantitatifs / qualitatifs et de leur niveau de faisabilité
 - Le chiffrage des objectifs et des actions retenues sur la durée totale du programme

LIVRABLES

- Feuille de route



MODULES CONNEXES 1.3 • 1.5 • 1.7 • 1.8

Rédiger les fiches actions



PRÉ REQUIS

Avoir réalisé le diagnostic territorial, la concertation des acteurs et partenaires du territoire

Avoir établi un préprogramme d'action et le volet technique des actions retenues



FORMAT

Soutien méthodologique



DURÉE

1/2 journée sur place (1 crédit)



PUBLICS

Référents PLPDMA

OBJECTIFS

- Permettre au pilote du PLPDMA de s'approprier les différents volets de la fiche
- Déterminer le déroulé opérationnel de l'action
- Définir les indicateurs d'activités et d'impacts du programme, permettant le suivi et l'évaluation des actions

CONTENUS

- Transmission par l'animateur du PLPDMA des éléments recueillis dans le diagnostic territorial et du préprogramme d'actions
- Échange téléphonique sur le contenu et déroulé des actions
- Rencontre pour :
 - Le renseignement du déroulé technique des actions et retenir les objectifs des indicateurs
 - La compréhension du mode d'emploi pour remplir une fiche action

LIVRABLES

- Document de travail préalable à la réunion sous forme de tableau de bord projet
- Fiche type remplie conjointement



MODULES CONNEXES 1.4 • 1.6

Réaliser le bilan annuel du programme



PRÉ REQUIS

Être en année 2 minimum : avoir engagé la phase opérationnelle et défini des indicateurs de suivi



FORMAT

Soutien méthodologique



DURÉE

1/2 journée sur place (1 crédit)



PUBLICS

Référents PLPDMA

OBJECTIFS

- Parvenir à réaliser un 1^{er} bilan et acquérir l'autonomie nécessaire pour répéter cette tâche chaque année
- Parvenir à :
 - Évaluer l'atteinte des objectifs fixés
 - Ajuster le plan d'actions pour l'année suivante
 - Disposer de données quantitatives et qualitatives pour communiquer sur les résultats et bénéfices pour le territoire

CONTENUS

- Transmission par l'animateur PLPDMA des fiches action renseignées par les indicateurs d'activité et d'impact
- Échange téléphonique sur le contenu et les éléments d'évaluation recueillis
- Rencontre pour :
 - Une aide au renseignement du document de reporting
 - Une réévaluation, réorientation des différentes actions du programme et des partenariats
 - Une proposition de restitution aux instances de pilotage

LIVRABLES

- Feuille de route



MODULE CONNEXE 1.5 • 1.8 • 1.9

Animation d'un atelier thématique de mobilisation des acteurs et partenaires



PRÉ REQUIS

Avoir identifié ses gisements prioritaires
Avoir mobilisé les acteurs du territoire



FORMAT

Animation



DURÉE

1/2 journée sur place (1 crédit)



PUBLICS

Référents PLPDMA
Acteurs et partenaires du territoires
Élus
Agents des services communaux et communautaires

OBJECTIFS

- Engager une démarche de concertation sur le territoire
- Affiner sa connaissance des acteurs et relais présents sur le territoire et des actions existantes ou potentielles
- Pré-définir le programme d'actions

CONTENUS

- Échange téléphonique en amont pour discuter des éléments contextuels - proposition d'une stratégie d'animation en fonction des habitudes et du contexte - aide à la préparation de l'atelier et à la mobilisation des acteurs (outils et méthode)
- Animation de l'atelier sous le format choisi

LIVRABLES

- Support de présentation
- Feuille d'émargement
- Synthèse des participations



MODULES CONNEXES 1.2 • 1.3 • 1.4 • 1.9

Animation d'un Copil ou d'une CCES



PRÉ REQUIS

Avoir déterminé un besoin stratégique en fonction de l'étape du projet PLPDMA (au démarrage, en cours d'élaboration, en phase de mise en œuvre et de suivi)



FORMAT

Animation



DURÉE

1/2 journée sur place (1 crédit)



PUBLICS

Référents PLPDMA
Élus
Agents des services communautaires
Autres membres de la CCES

OBJECTIFS

- Présenter un aspect du PLPDMA
- Mobiliser les acteurs et partenaires
- Amener à la prise de décisions

CONTENUS

- Echange téléphonique en amont pour préparer la réunion : définir l'ordre du jour et élaborer l'outil d'animation de la réunion
- Animation de la réunion (présentation, organisation d'échanges, aide à la décision, éclairages stratégiques)

LIVRABLES

- Support de présentation



MODULES CONNEXES 1.1 • 1.2 • 1.6

Animation d'un forum



PRÉ REQUIS

Avoir mobilisé les acteurs du territoire
Avoir déterminé un besoin stratégique nécessitant la mise en place d'un forum



FORMAT

Animation



DURÉE

1/2 journée sur place (1 crédit)



PUBLICS

Référents PLPDMA
Acteurs et partenaires du territoires
Élus
Agents des services communaux et communautaires

OBJECTIFS

- Créer un moment fort dans la démarche de concertation sur le territoire
- Assoir la politique de prévention des déchets comme un enjeu prioritaire pour la collectivité
- Montrer les initiatives pour donner l'envie aux acteurs de s'engager

CONTENUS

- Échange téléphonique en amont pour préparer le forum : définir l'ordre du jour, élaborer l'outil d'animation du forum et préparer les interventions éventuelles d'acteurs
- Animation du forum (présentation, répartition de la parole, des échanges, synthèse)

LIVRABLES

- Support de présentation



MODULES CONNEXES 1.2 • 1.4 • 1.6 • 1.7

2

APPROFONDIR UNE THÉMATIQUE DE LA PRÉVENTION

Le Programme National de Prévention des déchets et les différentes évolutions législatives à l'image la Loi relative la Transition Energétique pour une Croissante Verte ont permis de définir des axes thématiques prioritaires en faveur de la prévention. Le Syctom propose de procéder à des focus sur certains axes au travers de modules spécifiques.



- 2.1** • Accompagner les acteurs publics du territoire à la mise en œuvre d’action éco-exemplaire
- 2.2** • Déployer un dispositif de sensibilisation auprès des différents publics du territoire
- 2.3** • Mettre en place une opération “Foyer Témoin”
- 2.4** • Animation d’une réunion d’information sur la fiscalité incitative
- 2.5** • Définir, mettre en place ou relancer une stratégie de lutte contre le gaspillage alimentaire sur son territoire
- 2.6** • Définir une méthode de mesure et de limitation du gaspillage alimentaire dans les restaurants collectifs publics du territoire
- 2.7** • Réaliser une opération de mesure du gaspillage alimentaire dans un restaurant collectif pilote
- 2.8** • Entretenir et relancer une action globale de promotion du compostage et de jardinage naturel
- 2.9** • Soutenir et favoriser le développement du réemploi et de la fonctionnalité
- 2.10** • Animation d’une réunion sur le réemploi et l’économie de la fonctionnalité et ses bénéfices sur le territoire
- 2.11** • Déployer ou renforcer une opération “Stop-Pub”
- 2.12** • Encourager les pratiques d’achat et de consommation de produits durables
- 2.13** • Développer une stratégie de réduction des produits et déchets dangereux
- 2.14** • Élaborer une stratégie pour définir les potentialités de mise en œuvre d’une politique d’Écologie Industrielle et Territoriale
- 2.15** • Animation d’une réunion thématique sur l’Écologie Industrielle et Territoriale avec les partenaires intéressés par le développement d’une synergie territoriale
- 2.16** • Développer une action de réduction des déchets des entreprises

MODULE 2.1

Accompagner les acteurs publics du territoire à la mise en œuvre d'action éco-exemplaire



PRÉ REQUIS

Avoir inscrit une action sur l'éco-exemplarité à son PLPDMA



FORMAT

Soutien méthodologique



DURÉE

1/2 journée sur place (1 crédit)



PUBLICS

Référents PLPDMA

OBJECTIFS

- Encourager les actions éco-exemplaires chez les acteurs publics
- Acquérir les techniques de mobilisation
- Disposer d'outils et méthodes pour suivre et évaluer l'action

CONTENUS

- Échange téléphonique en amont pour discuter de l'état d'avancement de l'action, des besoins identifiés et des contraintes liées à l'opération
- Rencontre pour :
 - L'état des lieux et la co-construction de l'action
 - La conception d'un plan de déploiement à l'ensemble des services
 - La définition des argumentaires et méthodes de mobilisation des acteurs
 - Une discussion sur les outils de pilotage et d'évaluation

LIVRABLES

- Compte-rendu de la réunion de travail
- Outils élaborés conjointement



MODULES CONNEXES 1.7 • 1.8

Déployer un dispositif de sensibilisation auprès des différents publics du territoire



PRÉ REQUIS

Avoir établi son plan d'action à minima un pré-programme d'action



FORMAT

Soutien méthodologique



DURÉE

1/2 journée sur place (1 crédit)



PUBLICS

Référents PLPDMA

OBJECTIFS

- Définir les cibles et un plan de sensibilisation adapté à chacune d'elles
- Encourager et faciliter le changement de comportement
- Partager les connaissances et bonnes pratiques
- Disposer d'outils et méthodes pour suivre et évaluer l'action

CONTENUS

- Échange téléphonique en amont pour discuter de l'état d'avancement de l'action, des besoins identifiés et des contraintes liées à l'opération
- Rencontre pour :
 - La définition des cibles et des besoins de sensibilisation pour chaque action
 - La consolidation d'un agenda par cibles et modes de communication/sensibilisation
 - Une discussion sur les outils de pilotage et d'évaluation

LIVRABLES

- Compte-rendu de la réunion de travail
- Outils élaborés conjointement



MODULES CONNEXES 1.7 • 1.8 • 1.9

Mettre en place une opération “Foyer Témoin”



PRÉ REQUIS

Être en cours de diagnostic ou avoir inscrit une action à son PLPDMA nécessitant une opération témoin



FORMAT

Soutien méthodologique



DURÉE

1/2 journée sur place (1 crédit)



PUBLICS

Référents PLPDMA

OBJECTIFS

- Comprendre les enjeux d'une opération “Foyer Témoin”
- Connaître et maîtriser les mécanismes et les engagements pour la collectivité d'une opération “Foyer Témoin”, pour la mettre en place, la suivre et l'évaluer

CONTENUS

- Échange téléphonique en amont pour discuter du contexte lié à cette opération “Foyer Témoin” (niveau d'avancement dans le PLPDMA, thématiques possibles, démarches éventuelles déjà engagées...)
- Rencontre pour :
 - La définition de la méthodologie de l'opération : périmètre, thématiques, recrutement et mobilisation des foyers, communication...
 - L'évaluation des moyens humains et financiers à mettre en œuvre selon le périmètre choisi
 - Une discussion sur la méthode et les outils de mobilisation et d'échange avec les foyers
 - Une proposition d'outils de pilotage et d'évaluation

LIVRABLES

- Compte-rendu de la réunion de travail
- Outils élaborés conjointement (ex : rétro-planning, plan de recrutement des foyers, outil de suivi de l'opération...)



MODULE CONNEXE 1.7 • 1.9

Animation d'une réunion d'information sur la fiscalité incitative



PRÉ REQUIS

Avoir inscrit une action sur la fiscalité incitative à son PLPDMA (ou l'envisager)



FORMAT

Animation



DURÉE

1/2 journée sur place (1 crédit)



PUBLICS

Référents PLPDMA
Élus et services
dont collecte

OBJECTIFS

- Maîtriser le contexte règlementaire de la fiscalité incitative
- Connaître les différents instruments de fiscalité incitative
- Comprendre les enjeux de la fiscalité incitative dans la prévention des déchets
- Comprendre et percevoir les implications de la fiscalité incitative adaptée au contexte territoriale : impact sur le contribuable, efficience dans l'habitat collectif, impact humain, matériel et financier...

CONTENUS

- Échange téléphonique en amont pour mesurer les volontés de la collectivité et la commande politique en la matière, mieux connaître le dispositif technique existant et ses potentialités d'évolution, appréhender le mode de financement actuel
- Préparation d'un outil d'animation de la réunion et d'un benchmark illustratif des possibilités techniques et financières offertes
- Animation d'une réunion d'information :
 - Présentation du contexte règlementaire
 - Présentation des différents instruments fiscaux incitatifs
 - Présentation de retours d'expérience (leviers et freins)
 - Animation du débat

LIVRABLES

- Présentation de la réunion

MODULE 2.5

Définir, mettre en place ou relancer une stratégie de lutte contre le gaspillage alimentaire sur son territoire



PRÉ REQUIS

Avoir inscrit une action de lutte contre le gaspillage alimentaire à son PLPDMA



FORMAT

Soutien méthodologique



DURÉE

1/2 journée sur place (1 crédit)



PUBLICS

Référents PLPDMA

OBJECTIFS

- Connaître les initiatives existantes sur son territoire
- Identifier les besoins et les enjeux
- Etablir un plan d'action cohérent
- Mobiliser et convaincre les acteurs de son territoire :
 - Montrer l'intérêt pour chacun de s'engager dans l'action
 - Permettre la mise en réseau pour favoriser les échanges d'expérience

CONTENUS

- Échange téléphonique en amont pour discuter de l'état d'avancement de l'action, des besoins identifiés
- Rencontre pour :
 - La réalisation de l'état des lieux et d'un pré-programme de sous actions
 - La définition des argumentaires et méthodes de mobilisation des acteurs et relais potentiels ou engagés
 - Une proposition d'outils de pilotage et d'évaluation

LIVRABLES

- Feuille de route
- Outils élaborés conjointement



MODULES CONNEXES 1.7 • 2.6 • 2.7

Mettre en place une opération de mesure et de limitation du gaspillage alimentaire dans les restaurants collectifs publics du territoire



PRÉ REQUIS

Avoir inscrit une action de lutte contre le gaspillage alimentaire à son PLPDMA



FORMAT

Soutien méthodologique



DURÉE

1/2 journée sur place (1 crédit)



PUBLICS

Référents PLPDMA
Responsables de services
Restauration,
Affaires scolaires

OBJECTIFS

- Maîtriser techniquement la mise en œuvre d'un dispositif de mesures du gaspillage alimentaire dans les restaurants collectifs
- Permettre une analyse critique des résultats obtenus
- Établir un plan d'action cohérent au regard de résultats obtenus et des contraintes

CONTENUS

- Échange téléphonique en amont pour discuter de l'état d'avancement de l'action, des contraintes liées à l'opération
- Rencontre pour :
 - La présentation des modalités techniques et statistiques pour mesurer le gaspillage alimentaire
 - La définition des argumentaires et méthodes pour associer les équipes et les convives
 - L'aide à l'identification des actions correctives

LIVRABLES

- Tableau de bord de suivi de l'opération de caractérisation
- Feuille de route avec les premières pistes d'action identifiées conjointement



MODULES CONNEXES 1.7 • 2.5 • 2.7

MODULE 2.7

Réaliser une opération de mesure du gaspillage alimentaire dans un restaurant collectif pilote



PRÉ REQUIS

Avoir inscrit une action de lutte contre le gaspillage alimentaire à son PLPDMA – avoir suivi le module M2.6



FORMAT

Animation



DURÉE

1/2 journée sur place (1 crédit)



PUBLICS

Référents PLPDMA
Ambassadeurs du tri, Agents de service
Restauration, Animateurs péri scolaire

OBJECTIFS

- Former et accompagner le personnel de la collectivité à la réalisation des mesures en vue d'un déploiement
- Sensibiliser les convives et les équipes

CONTENUS

- Échange téléphonique en amont pour discuter de l'état d'avancement de l'action, des contraintes liées à l'opération et s'assurer de la mise en place du travail multidisciplinaire
- Mise en œuvre physique de l'opération de mesure :
 - La présentation du matériel de mesure
 - La proposition aux personnels des argumentaires pour associer les convives
 - La mise en place du dispositif technique
 - Le coaching des personnels pendant le temps du service
 - L'aide au renseignement du tableau de bord

LIVRABLES

- Tableau de bord de suivi de l'opération de caractérisation
- Compte-rendu de la réunion de travail



MODULES CONNEXES 2.5 • 2.6

Entretien et relancer une action globale de promotion du compostage et de jardinage au naturel



PRÉ REQUIS

Avoir identifié une action "gestion des biodéchets" dans son PLPDMA



FORMAT

Soutien méthodologique



DURÉE

1/2 journée sur place (1 crédit)



PUBLICS

Référents PLPDMA

OBJECTIFS

- Mobiliser les acteurs et partenaires de la collectivité
- Être en capacité d'articuler les actions à destination de l'ensemble des producteurs de biodéchets
- Maîtriser les indicateurs et méthodes de suivi et d'évaluation de l'action

CONTENUS

- Échange téléphonique en amont pour discuter des éléments contextuels et de l'état d'avancement de l'action
- Rencontre pour :
 - Une réflexion sur les actions pertinentes ainsi que le plan de déploiement à l'ensemble des producteurs de biodéchets
 - La définition des argumentaires et méthodes de mobilisation des acteurs publics potentiels ou engagés
 - Le travail de prédéfinition des indicateurs de suivi et d'évaluation

LIVRABLES

- Feuille de route avec proposition outils d'évaluation



MODULE CONNEXE 2.5

MODULE 2.9

Soutenir et favoriser le développement du réemploi et de la fonctionnalité



PRÉ REQUIS

Avoir inscrit à son PLPDMA une action sur le réemploi et l'économie de la fonctionnalité



FORMAT

Soutien méthodologique



DURÉE

1/2 journée sur place (1 crédit)



PUBLICS

Référents PLPDMA
Animateur politique économique

OBJECTIFS

- Maîtriser les notions et les enjeux liés à la thématique
- Être en capacité d'identifier les acteurs existants et potentiels de son territoire
- Faciliter leur mise en réseau et définir les convergences techniques
- Être en capacité d'établir un plan d'action et son évaluation

CONTENUS

- Échange téléphonique en amont pour discuter de l'état d'avancement de l'action, des préalables à mettre en œuvre et des premières investigations nécessaires pour établir un pré état des lieux
- Rencontre pour :
 - L'élaboration de l'état des lieux et d'une action
 - La définition des argumentaires et méthodes de mobilisation et partenariat des acteurs et relais potentiels ou engagés
 - Le soutien et la valorisation des initiatives locales
 - Une proposition d'outils de pilotage et d'évaluation

LIVRABLES

- Feuille de route
- Outils élaborés conjointement (fiche argumentaire ; méthode de mobilisation ; pré-programme de sous-actions ; petit outil de gestion des indicateurs...)



MODULES CONNEXES 1.7 • 2.10

Animation d'une réunion sur le réemploi et l'économie de la fonctionnalité et ses bénéfiques sur le territoire



PRÉ REQUIS

Avoir inscrit à son PLPDMA une action sur le réemploi et l'économie de la fonctionnalité



FORMAT

Animation



DURÉE

1/2 journée sur place (1 crédit)



PUBLICS

Élus, cadres, services

Acteurs du réemploi et de l'économie de la fonctionnalité présents sur le territoire

OBJECTIFS

- Sensibiliser les décideurs de la collectivité à la thématique
- Mettre en valeur les expériences locales
- Faire le lien entre le réemploi et l'économie de fonctionnalité et les bénéfiques autres qu'environnementaux

CONTENUS

- Échange téléphonique en amont pour discuter de l'état d'avancement de l'action, des acteurs présents sur le territoire ou en périphérie, leurs actions. Proposition d'un déroulé, format et répartition des étapes d'organisation du moment
- Animation de la réunion :
 - État des lieux sur le territoire
 - Zoom sur les actions pertinentes et retours d'expérience
 - Perspectives

LIVRABLES

- Diaporama ou conducteur de l'animation



MODULE CONNEXE 2.9

Déployer ou renforcer une opération “Stop-Pub”



PRÉ REQUIS

Avoir inscrit à son PLPDMA une action “Stop-Pub”



FORMAT

Soutien méthodologique



DURÉE

1/2 journée sur place (1 crédit)



PUBLICS

Référents PLPDMA

OBJECTIFS

- Être en capacité de maîtriser techniquement l'expérimentation, la mise en œuvre ou l'adaptation d'un dispositif “Stop-Pub”
- Faciliter la bonne réalisation de la diffusion : promotion de l'autocollant, mobilisation des partenaires et définition du mode de diffusion
- Maîtriser les indicateurs et méthodes de suivi et d'évaluation du dispositif

CONTENUS

- Échange téléphonique en amont pour discuter de l'état d'avancement de l'action, des préalables à mettre en œuvre et des premières investigations nécessaires pour établir la future méthodologie de déploiement
- Rencontre pour :
 - L'élaboration de l'état de lieux
 - La définition des partenariats potentiels et les modalités de diffusion et d'expérimentation
 - L'établissement des indicateurs de suivi
 - La planification de l'action

LIVRABLES

- Feuille de route
- Outils élaborés conjointement



MODULES CONNEXES 2.3 • 2.12

Encourager les pratiques d'achat et de consommation de produits durables



PRÉ REQUIS

Avoir inscrit à son PLPDMA une action sur l'achat et la consommation de produits durables



FORMAT

Soutien méthodologique



DURÉE

1/2 journée sur place (1 crédit)



PUBLICS

Référents PLPDMA

OBJECTIFS

- Cibler les actions pertinentes
- Promouvoir et développer des actions alternatives à l'achat de produits générateurs de déchets
- Mobiliser et former les acteurs et relais pouvant favoriser ses nouvelles pratiques

CONTENUS

- Échange téléphonique en amont pour discuter de l'état d'avancement de l'action et des sous actions menées
- Rencontre pour :
 - Le bilan des actions de la thématique, des acteurs relais identifiés.
 - Une réflexion sur les partenariats à développer
 - La proposition d'actions pertinentes au regard des enjeux territoriaux

LIVRABLES

- Feuille de route pour la mise en œuvre des étapes suivantes



MODULE CONNEXE 1.7 • 2.3

Développer une stratégie de réduction des produits et déchets dangereux



PRÉ REQUIS

Avoir inscrit à son PLPDMA une action sur la prévention qualitative



FORMAT

Soutien méthodologique



DURÉE

1/2 journée sur place (1 crédit)



PUBLICS

Référents PLPDMA

OBJECTIFS

- Approfondir le champ de la prévention qualitative
- Être en capacité d'identifier les gisement de déchets dangereux
- Maîtriser les méthodes de suivi et d'évaluation de l'action

CONTENUS

- Échange téléphonique en amont pour discuter de l'état d'avancement de l'action, des partenariats/ prestations existants
- Rencontre pour :
 - Le recensement des lieux de production et des acteurs liés aux produits et déchets dangereux
 - Une réflexion sur les pistes alternatives à l'apparition de ces déchets
 - La détermination des partenaires potentiels et de leur rôle éventuel – proposition de mobilisation et d'accompagnement
 - L'élaboration conjointe des étapes de mise en œuvre de l'action
 - La construction des indicateurs de suivi

LIVRABLES

- Feuille de route pour la mise en œuvre des étapes suivantes



MODULE CONNEXE 1.7

Élaborer une stratégie pour définir les potentialités de mise en œuvre d'une politique d'Écologie Industrielle et Territoriale



PRÉ REQUIS

Avoir identifié une action EIT dans son PLPDMA



FORMAT

Soutien méthodologique



DURÉE

1/2 journée sur place (1 crédit)



PUBLICS

Référents PLPDMA, Animateurs politiques Développement Economique, Élus, Services, Partenaires

OBJECTIFS

- Être en capacité de réaliser son diagnostic des potentialités du territoire
- Définir les axes de développement souhaités pour mettre en œuvre une politique d'EIT
- Mobiliser les acteurs et partenaires de la collectivité dans une démarche visant à créer un écosystème territorial d'écologie industrielle

CONTENUS

- Échange téléphonique en amont pour discuter de l'état d'avancement de l'action, des acteurs présents sur le territoire, leurs actions
- Rencontre pour :
 - Le rappel de la définition et du cadre de l'EIT
 - L'identification des actions d'EIT en vue de leur déploiement
 - La proposition d'une méthodologie pour la mobilisation des acteurs et partenaires de la collectivité dans une démarche visant à créer un écosystème territorial d'écologie industrielle

LIVRABLES

- Feuille de route pour la mise en œuvre des étapes suivantes



MODULES CONNEXES 1.7 • 2.15 • 2.16

Animation d'une réunion thématique sur l'Écologie Industrielle et Territoriale avec les partenaires intéressés par le développement d'une synergie territoriale



PRÉ REQUIS

Avoir identifié une action EIT dans son PLPDMA

Avoir engagé sa stratégie territoriale EIT et identifié les partenaires potentiels



FORMAT

Animation



DURÉE

1/2 journée sur place (1 crédit)



PUBLICS

Référents PLPDMA, Animateurs politiques Développement Economique, Élus, Services, Partenaires

OBJECTIFS

- Mobiliser les acteurs et partenaires de la collectivité dans une démarche visant à créer un écosystème territorial d'écologie industrielle
- Mettre en valeur, le cas échéant, les expériences locales ou des retours d'expériences d'autres territoires pour valoriser la pertinence de la thématique pour le territoire
- Identifier des actions d'EIT en vue de leur déploiement

CONTENUS

- Échange téléphonique en amont pour préparer la réunion, établir la liste des acteurs présents, le déroulé
- Animation de la réunion :
 - Notions et définitions de l'Écologie Industrielle Territoriale
 - État des lieux sur le territoire
 - Zoom sur les actions pertinentes identifiées
 - Perspectives

LIVRABLES

- Diaporama ou conducteur de l'animation



MODULES CONNEXES 1.7 • 2.14 • 2.16

Développer une action de réduction des déchets des entreprises



PRÉ REQUIS

Avoir identifié une action EIT dans son PLPDMA



FORMAT

Soutien méthodologique



DURÉE

1/2 journée sur place (1 crédit)



PUBLICS

Référents PLPDMA
Animateurs politiques
Développement Économique

OBJECTIFS

- Promouvoir et développer des actions en faveur des professionnels
- Mobiliser les acteurs économiques dans le PLPDMA

CONTENUS

- Échange téléphonique en amont pour discuter de l'état d'avancement des actions à destination des professionnels sur son territoire
- Rencontre pour :
 - Un bilan des actions de la thématique
 - Une proposition d'action connexes et pertinentes au regard du territoire
 - Une co-construction d'un argumentaire pour convaincre les professionnels de s'engager

LIVRABLES

- Feuille de route pour la mise en œuvre des étapes suivantes



MODULES CONNEXES 1.7 • 2.14 • 2.15

ORGANISATION DE GROUPES D'ÉCHANGE DE PRATIQUES OU DE FORUM

En fonction de ses besoins identifiés pendant les deux années d'accompagnement, chaque collectivité aura la possibilité de faire remonter ses éventuels besoins de partage et d'échange sur une thématique précise auprès du Syctom.

Selon les retours, pourront être organisés des groupes d'échanges de pratiques sur une thématique précise, l'objectif étant de permettre un partage d'expériences entre les collectivités, de faire remonter les bonnes pratiques, les éventuels écueils rencontrés, de faire témoigner des personnes...



FORMAT

A définir selon la thématique : formation collective, format, groupe d'échanges...



DURÉE

A définir selon la thématique (3 heures maximum).



NOMBRE DE CRÉDITS

Ces accompagnements collectifs ne rentrent pas dans le cadre des crédits alloués aux collectivités.

COMMENT BÉNÉFICIER D'UN ACCOMPAGNEMENT ?



CONDITIONS

L'accompagnement doit être mis en œuvre sur le territoire du Syctom (ou au moins une partie). Il est proposé à titre gracieux.

DURÉE DE L'ACCOMPAGNEMENT

Le dispositif d'accompagnement est prévu pour 2 ans à compter de mars 2019.

CRÉDITS

Chaque collectivité bénéficie d'un quota de 12 crédits annuels.

PROCÉDURE DE DEMANDE D'ACCOMPAGNEMENT

L'accompagnement est mis en place à la demande de l'Établissement Public Territorial compétent pour mettre en œuvre le PLPDMA.

POUR TOUTE NOUVELLE DEMANDE CETTE DERNIÈRE EST INVITÉE À :

- 1) Renseigner une fiche de réservation, transmise à chaque référents PLPDMA et disponible sur l'“Espace collectivités” sur le site Internet du Syctom ;
- 2) Adresser la fiche de réservation au courriel suivant :
syctom.plpdma@verdicite.fr

GLOSSAIRE

PLPDMA	Programme Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés
CCES	Commission Consultative d'Evaluation et de Suivi
COPIL	Comité de Pilotage
EIT	Écologie Industrielle et Territoriale
AFOM	Atouts Faiblesses Opportunités Menaces

syctom

Les missions du Syctom



Traitement des ménagers

Traitement de la
des encombrants
des biodéchets
ménagères résiduelles



Valorisation des

Valorisation matérielle
et valorisation énergétique

Prévention et sensibilisation

quelques chiffres

- Au service de 6 millions d'habitants
- 2,3 millions de tonnes de déchets ménagers traités annuellement
- 30% des déchets recyclés en nouveaux matériaux
- 84 communes adhérentes issues de 12 territoires

www.syctom.paris

Syctom, l'agence métropolitaine des déchets ménagers, est le premier opérateur public européen de traitement et de valorisation des déchets ménagers. Service public, il bénéficie aux près de 6 millions d'habitants des 85 communes d'Île-de-France réparties dans 12 territoires adhérents. Pour assurer sa mission, il dispose de 10 unités de traitement (centres de valorisation énergétique et centres de tri de collecte sélective) et d'un réseau de déchèteries.

Ainsi, le Syctom réceptionne les flux collectés par les collectivités (ordures ménagères, collecte sélective, déchets alimentaires, encombrants). Chaque année, il traite 2,3 millions de tonnes de déchets : 63% sont valorisés en vapeur et en électricité, 31% sont recyclés en nouvelles matières.



www.syctom-paris.fr

